



Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal séance du 12 septembre
- ▶ Vie des projets : la chaufferie bois, les réseaux d'eau et d'assainissement
- ▶ Travaux sur les barrages EDF
- ▶ Rentrée des classes
- ▶ Nouvelle bibliothèque



La vie de la commune, c'est aussi sur : <http://rencurel-vercors.fr/>



n°133

Septembre 2014

Edito

La rentrée se fait « sur les chapeaux de roue » : nouveaux horaires scolaires et mise en place d'une nouvelle organisation des temps périscolaires, finalisation (avant le 31 octobre) du Plan Agro-Environnemental et Climatique qui va impacter la vie des exploitations agricoles dans les années à venir, lancement des travaux de création du réseau d'assainissement et de rénovation du réseau d'eau potable sur Feuilletière et deuxième phase des études sur La Balme, mise en service du réseau de chaleur au Col de Romeyère, sans oublier l'intensification des débats autour de la réforme des collectivités territoriales.

Ce débat (voir p.4) est pour l'instant confiné dans les « hautes sphères ». Il ne faut que commencer dans les instances intercommunales alors que des informations circulent sur des décisions qui auraient déjà été prises. Nous pensons que tous les citoyens qui souhaitent que leur avis compte, doivent pouvoir trouver leur place dans ce débat.

Didier Lattard, maire
Michel Eymard, adjoint au maire

Sortir...

L'ACCR PROPOSE...

LA GUINGUETT'À MARIE

Guinguette spectaculaire et portative



Par la Cie des Mangeurs d'étoiles
Conception, mise en scène, scénographie : Christian Dubois
Sur scène : Marie Bonnet

Mercredi 15 octobre - 18h30
S. des fêtes - Pont-en-Royans

Samedi 18 octobre - 16h
S. des fêtes - Saint-Nazaire

Ouverture de saison festive, car Marie, avec son barabanon (sorte d'orgue de barbarie portatif) nous invite dans sa guinguette, pour nous y raconter son histoire et nous entraîne à chanter, danser, boire (un peu) et nous émouvoir...
Mêlant théâtre, musique et marionnettes, la guinguette est un **spectacle intergénérationnel** pour tous les publics.

Entrée libre. Durée 1h15

C'est à noter

Mairie

Le secrétariat sera fermé :
lundi 21,
mardi 22,
mercredi 23 octobre
(congés annuels)

Agence postale

Nouveaux horaires :
9h30 à 12h

Jeu de l'été

(Air du Temps n° spéciaux)

Il est encore temps de participer !

Date limite de dépôt des bulletins-réponses à la mairie :
Vendredi 17 octobre

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 septembre

ACHAT DE FORÊT CERTIFICATION PEFC

Suite à une proposition de la SAFER, les élus ont décidé d'acquérir la forêt que M. Idelon a donnée à l'Association des Paralysés de France. Cette forêt, d'une superficie de 7ha 78a est située au-dessus de l'école de la Balme, en direction des Glénats (secteur Lurias).

Le prix d'achat est de 4800 € HT, les frais de la SAFER s'élèvent à 650 € HT et les frais de notaire sont à la charge de la commune. Cette décision a été prise car les parcelles sont très imbriquées avec celles de la forêt communale. Pour exploiter cette forêt, il convient de réétudier le projet de piste par les Glénats ou par Cordet.

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général et les parcelles seront confiées en gestion à l'ONF.



L'adhésion pour la certification PEFC « Promouvoir une gestion durable de la forêt » est renouvelée pour une période de 5 ans.

CONSULTATION D'ENTREPRISES

La consultation pour la fourniture de bois déchiqueté pour la chaufferie du Col de Romeyère est lancée. Voir sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/2512-marche-publique.htm>
La date limite de remise des offres est fixée au 16 octobre.

VIE DES PROJETS Les réseaux

RÉSEAU DE CHALEUR DU COL DE ROMEYÈRE

La chaufferie est maintenant opérationnelle.



Du côté des travaux, l'entreprise Jannon doit réaliser une reprise de bardage du côté sud et l'électricien Alain Briffaut doit procéder au basculement du tableau électrique sur le raccordement spécifique de la chaufferie.

L'hôtel-refuge « Cœur des Montagnes » utilise le réseau de chaleur depuis cet été et le Centre des Coulmes a été raccordé courant septembre.

Un camion de bois déchiqueté a été livré en juillet pour permettre les essais et les réglages. La consommation des 2 bâtiments va être comptabilisée grâce au compteur présent dans chaque sous-station au niveau de l'échangeur thermique. La consultation pour l'approvisionnement en bois déchiqueté est en cours. La date limite de remise des offres est fixée au 16 octobre.

Plusieurs devis ont été demandés pour le contrat de maintenance et d'entretien. Le fonctionnement de la chaufferie a été expliqué aux services techniques et à quelques élus afin de pouvoir assurer un suivi de l'installation. Il reste à peaufiner le contrat.

Nous organiserons prochainement une visite de l'installation pour les habitants de Rencurel.

RÉNOVATION DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE DES PRÉS



De nombreuses fuites sur le tronçon de la conduite d'eau potable qui traverse la prairie avant d'arriver chez Armand Idelon, aux Prés, ont révélé l'état désastreux de la conduite en fonte. Cette détérioration était due à un phénomène d'électrolyse qui résultait de la présence d'une ligne électrique à proximité et d'une terre argileuse.

La conduite a été remplacée par un tuyau en polyéthylène haute densité. Ces travaux ont été effectués par Fred Lattard et Jean-Louis Glénat des services techniques de la commune, aidés par Laurent Fanjas, de l'entreprise FLTP.

Vie municipale

VIE DES PROJETS

Les réseaux (suite)

➔ ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE : APRÈS LA LAUZE, C'EST FEUILLETIÈRE !

LA LAUZE

Tous les riverains sont raccordés au réseau d'assainissement et le basculement du réseau d'eau potable a été fait. Les travaux sont finis à l'exception de petits points que doit encore traiter l'entreprise.

Certains disent que les travaux de la Lauze se sont bien déroulés, d'autres que non. Les élus qui ont suivi le chantier pensent que les travaux se sont globalement bien passés, voire très bien, même si quelques-uns pestent et disent que les élus, les entreprises et le bureau d'étude sont tous nuls. Comment peut-on imaginer que de tels travaux ne puissent pas engendrer quelques nuisances et comment peut-on exiger des finitions à faire pâlir un gazon anglais, alors qu'une petite collectivité conduit de tels travaux pour proposer un service indispensable à ses administrés.

La remise en état des terrains a été faite de façon tout à fait correcte et validée par les élus.

FEUILLETIÈRE

Une réunion publique s'est tenue le mercredi 27 août pour présenter le projet aux riverains. Les accords pour la pose du collecteur principal, en domaine privé (depuis le pont de la Doulouche situé au pied de la Lauze, jusqu'en aval de la maison de Jean-Paul Eymard) ayant été obtenus, il a été possible de lancer les travaux en affermissant les tranches optionnelles du marché signé avec le groupement d'entreprises Giroud-Garamon et ETPE.



Les autres conventions pour le passage des antennes du réseau, sur la partie est du hameau (côté Pinets), ainsi que les conventions pour la réalisation des branchements privés sont en cours de rédaction, d'envoi, de signature, ou sont déjà signées ... Que les propriétaires n'ayant encore rien reçu ne s'inquiètent pas, elles vont arriver prochainement.

➔ DÉGÂTS D'ORAGES SUR LES ROUTES COMMUNALES

Les pluies torrentielles de cet été ont causé des dégâts sur plusieurs routes communales : Touron, Barbière et Pourrois.

La route de Touron a été réparée par l'entreprise ETPE et le propriétaire de la forêt de Touron, le groupement forestier de Breda (M. Albert Raymond), a contribué à hauteur de 45% (soit 5000 €) du coût des travaux. Il a également pris à sa charge les travaux sur le chemin rural situé juste après la maison de Touron.

Le talus qui s'est affaissé sur la route des Pourrois devrait pouvoir être remblayé par les services techniques de la commune.

Quant à la route de la Barbière, c'est une autre histoire ... à suivre.

C'est à savoir

➔ MISSION LOCALE

16-25 ans

EMPLOI - FORMATION -
ORIENTATION PROFESSIONNELLE
(jeunes sortis du système scolaire)



La Mission locale Pays
du Sud-Grésivaudan
peut vous aider dans
vos démarches pour :

- Concevoir votre CV, lettre de motivation,
- Participer à une simulation d'entretien d'embauche,
- Être mis en relation avec un employeur...
- Constituer votre dossier de formation pour la prise en charge du coût pédagogique...
- Mettre en œuvre votre projet professionnel en effectuant des immersions dans les entreprises, bilan de compétences...
- Faciliter vos déplacements 90% de réduction sur les TER, bon de transport gratuit pour se rendre à un entretien d'embauche ou une entrée en formation, location de véhicule...
- Entrer dans un logement, comment faire ?
- Accéder à la culture, sport, loisir à des coûts réduits avec la carte M'RA
- Répondre à vos questions sur votre santé
- ...

Pour plus d'information, consulter le site de la Mission locale, Facebook ou prenez rendez-vous au :

04.76.38.83.42

Adresse : Maison de l'Economie,
7 Rue du Colombier, BP 63,
38162 SAINT MARCELLIN cedex

Horaires d'ouverture :

- le lundi de 13h30 à 17h30,
- du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- vendredi de 14h à 17h.

Permanences :

St Quentin-sur-Isère, Vinay, St Marcellin et Pont-en-Royans

JOURNÉES DU PATRIMOINE



En groupe avec le guide (Jean-Yves Esnault, guide nature missionné par le Conseil général dans le cadre de l'animation des Espace Naturels Sensibles) ou en totale autonomie, c'est une centaine de personnes qui ont parcouru le sentier « Mémoire de roche » qui conduit à la vallée fossile des Rimets.



Affluence record le dimanche 21 : 50 personnes ont suivi la visite guidée entre 10h et 13h, captivées par les explications du guide et les traces du passé qu'il aidait à repérer dans la pierre.



Une vingtaine de personnes ont prolongé la visite par une halte à la mairie où les attendait une exposition sur les différentes étapes de l'aménagement du site et où l'échange avec le guide s'est prolongé autour de fossiles.

Le sentiment général : on voit le paysage autrement quand on nous donne quelques clés de lecture !

RÉFORME TERRITORIALE

UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

On le sait, une importante réforme des collectivités territoriales est voulue par le gouvernement :

- **La création de Métropoles** (agglomérations de plus de 400 000 habitants comme Grenoble) aux compétences étendues est votée et en cours de mise en œuvre. Les Métropoles disposeront de compétences actuellement exercées par le Conseil général.
- **La réduction du nombre de Régions** : 13 Régions au lieu de 22, tel est le nombre qui figure dans le texte voté en première lecture par les députés, le 27 juillet dernier. Le débat va se poursuivre au Sénat avant de revenir à l'Assemblée Nationale.
- **Des Régions aux compétences élargies** dont certaines sont exercées actuellement par les Conseils généraux, comme les routes et les collèges.
- **Des Communautés de communes « renforcées et agrandies »** (le seuil minimum pourrait passer de 5 000 à 20 000 habitants avec, peut-être une dérogation pour les territoires de montagne). Ces intercommunalités « deviendront, dans le respect de l'identité communale, le véritable échelon de l'action politique de proximité, selon les propos d'André Vallini, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale ». (Interview dans *Isère Magazine* n°146, d'octobre 2014). Un projet de loi présenté le 18 juin dernier en Conseil des ministres devrait venir en débat prochainement au Parlement.
- **Des conseils généraux qui continueront d'exister au moins jusqu'en 2020, mais dont les compétences seront progressivement transmises aux Métropoles, aux Régions, voire aux intercommunalités.**

Selon quel calendrier prévisionnel cette réforme devrait-elle se mettre en place ?

Certes, les textes de loi ne sont pas encore tous votés, mais le calendrier annoncé est le suivant :

- **Mise en place des Métropoles** : 1er janvier 2015 ou 1er janvier 2016 selon les Métropoles
- **Entrée en vigueur de la nouvelle carte des Régions** : 1^{er} janvier 2016
- **Adoption de la nouvelle carte des intercommunalités** : 1^{er} jan-

vier 2016, pour une entrée en application au 1^{er} janvier 2017.

Comment tout cela va-t-il se traduire concrètement pour nos communes et les Communautés de communes que nous connaissons actuellement ?

La Communauté de communes de la Bourne à l'Isère compte actuellement environ 6 500 habitants. Elle ne pourra donc pas rester en l'état.

- Doit-elle rejoindre les Communautés de communes du Pays de Saint-Marcellin et celle de Chambaran-Vinay-Vercors avec qui elle travaille actuellement au sein du Contrat de Développement Durable Sud-Grésivaudan signé avec la Région Rhône-Alpes ?
- Doit-elle rejoindre les Communautés de communes du Pays du Royans (St Jean-en-Royans), du Vercors (La Chapelle) et du Massif du Vercors (Villard-de-Lans) avec qui elle travaille au sein du Parc Naturel Régional du Vercors ?
- Quels sont les arguments en faveur de tel ou tel regroupement ?
- On parle de « bassins de vie » comme base de regroupement des Communauté de communes. Quel est le bassin de vie de nos communes ? Est-ce un critère pertinent ?
- Comment et par qui seront « gouvernées » ces nouvelles Communautés de communes qui doivent être, selon la formule d'André Vallini, « le véritable échelon de l'action politique de proximité » ?
- Quelles seront leurs compétences et que restera-t-il aux communes ?
- Une fusion de communes est-elle envisageable ? Souhaitable ?

Les réponses à toutes ces questions, et à bien d'autres encore, sont déterminantes pour l'avenir de nos communes et du(des) territoire(s) dans le(s)quel(s) elles s'inscrivent.

Qui construira ces réponses ?

Le Secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale ? Le Préfet ? Les Présidents des Communautés de communes ? Les maires ? L'ensemble des élus locaux ? Les citoyens ?

Cette réforme va décider de notre organisation territoriale et de notre vie quotidienne pour des décennies. Elle mérite une large information et un grand débat. Nous sommes quelques-uns à le penser et à le dire !

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Michel Eymard

TRAVAUX SUR LES BARRAGES EDF DE LA BOURNE

TRAVAUX SUR LE BARRAGE DE LA BALME

Depuis le début de l'année, EDF fait réaliser d'importants travaux de confortement du barrage de Choranche. Des travaux préparatoires aux travaux de confortement du barrage de La Balme ont aussi démarré début août. Il s'agit de faire en sorte que les ouvrages puissent faire face à une crue millénaire dont les débits maximum ont été réévalués (de 500 à 720 m³/s pour le barrage de Choranche, 500m³/s pour le barrage de La Balme).

Le barrage de La Balme, situé sur la Bourne, en aval de La Balme et accessible depuis la RD 531 (route de Pont en Royans), alimente la centrale de Bournillon Haute-chute. Cette centrale produit, en moyenne, l'équivalent de la consommation résidentielle de 32 000 habitants.

D'une hauteur de 21,6 m, il est constitué de béton avec parement en maçonnerie de pierres appareillées. Il est encastré dans une gorge dont les parois sont quasi-verticales. Sa mise en service date de 1912. A la cote normale il crée sur la Bourne une retenue de 0,78 ha pour un volume de 45 000 m³.



Des études de résistance et de stabilité (2003, 2004, 2005 et 2008) ont mis en évidence un sous dimensionnement de l'ouvrage, des vides d'enrobage autour des blocs de calcaire, ainsi que la présence d'un mortier de ciment de qualité moyenne à médiocre. Un confortement (renforcement) du barrage est nécessaire, notamment au regard du dimensionnement de l'ouvrage vis-à-vis de la crue millénaire.

Les solutions sont les suivantes :

- Conférer au barrage une résistance suffisante en injectant du coulis de ciment afin de combler les vides existants entre les blocs calcaires et le mortier de béton.
- Reprofiler le seuil déversant actuel de façon à améliorer les écoulements.

Ces travaux nécessitent de réaliser deux campagnes de travaux (2015 et

2016) avec pour chaque année le vidage de la retenue et pour 2015 une opération de désenvasement du pied amont du barrage. Elles sont précédées, en 2014, par une campagne de travaux préparatoires d'accès et de logistique.

Travaux 2014 (août à novembre) :

- L'unique accès à la retenue sera une piste goudronnée d'une largeur de 5 m et d'une longueur de 150m, actuellement en construction sur la rive droite de la Bourne. C'est au moyen de cette piste que seront évacués les matériaux extraits lors du curage de la retenue en 2015.
- Le parking rive droite existant sera agrandi pour permettre l'approvisionnement du chantier.
- Une plateforme complémentaire (rive droite) doit être créée pour les installations logistiques du chantier.

Les travaux de préparation du chantier sont sous la responsabilité de la « Forézienne d'entreprise ».

La commune lui loue le local de l'ancienne épicerie à la Scie pour une durée de quatre mois.

Travaux 2015 (mai à octobre) :

- Prolongement de la piste jusqu'au pied du barrage.
- Démontage de la passerelle.
- Reprise d'étanchéité du parement amont du barrage.
- Confortement du barrage (travaux d'injection).
- Rehausse du mur rive gauche.
- Rehausse de la prise d'eau.
- Démolition du contre-barrage aval
- Remplacement de la vanne de fond

Travaux 2016 (mai à octobre) :

- Reprise du seuil déversant du barrage
- Mise en place d'une nouvelle passerelle.
- Dérivation provisoire
- Mise en place d'un dégrilleur.

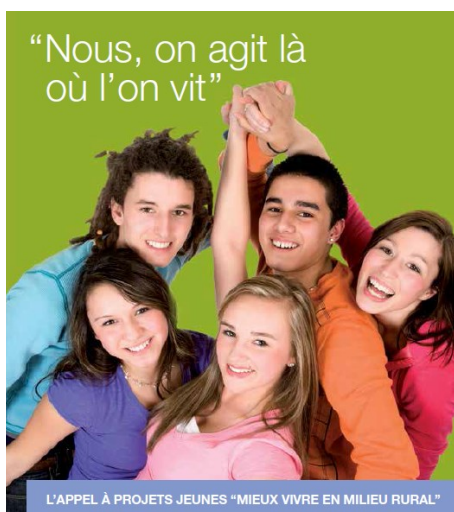
Patrick Pilarski



C'est à savoir

MSA

➔ APPEL À PROJETS JEUNES BIEN VIVRE EN MILIEU RURAL



“Nous, on agit là
où l'on vit”

L'APPEL À PROJETS JEUNES "MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL"



Vous avez entre 13 et 22 ans.
Avec vos amis, vous voulez faire bouger les choses autour de vous, réaliser un projet.
Participez à l'appel à projets « Mieux vivre en milieu rural ».

Retirez votre dossier de candidature
sur www.msaalpesdunord.fr
ou au 04 79 62 87 40

Date limite de dépôt :
28 novembre 2014

CLD

Un Conseil Local de Développement (CLD) réunit des citoyens, des acteurs socio-économiques, des membres d'associations, tous désireux d'apporter leur contribution au développement du territoire.

Le CLD du Pays Sud-Grésivaudan, créé en 2003, a participé, aux côtés des élus, à l'élaboration de la candidature et du programme d'actions du Contrat de Développement Durable (CDDRA) signé avec la Région Rhône-Alpes.

Le 8 septembre dernier, Raphaël GAILLARD, agriculteur de Saint-Vérand a été élu Président du CLD en remplacement de J.L. Martin.
Il avait été durant plusieurs années Président du Comité de Territoire, responsabilité dans laquelle il avait su établir une relation constructive avec les collectivités locales.

Vie communale

BIBLIOTHÈQUE : Enfin dans ses murs !

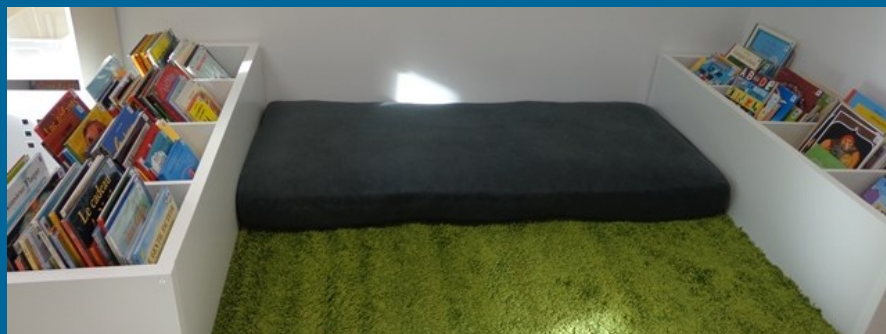
En septembre, la bibliothèque a emménagé dans ses nouveaux locaux ! L'installation n'est pas encore terminée, mais le mobilier de récupération nous a permis de présenter nos livres récents, le fond local et les nouveaux livres prêtés par la médiathèque de Pont-en-Royans.

La Halle de Pont-en-Royans est devenue la Médiathèque Tête de Réseau (MTR) pour les bibliothèques de St Just de Claix, Saint-Romans et Rencurel, ce qui facilite grandement, pour nous, la circulation des livres.



Un premier investissement de 249 € a permis d'installer dans de meilleures conditions les livres jeunesse. Il reste encore un peu de bricolage et de couture pour améliorer le confort.

Une subvention sera demandée, par la commune, au Conseil Général, pour l'achat de mobilier complémentaire.



Rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous les enfants jusqu'à 16 ans et qu'ils peuvent venir lire et emprunter des livres tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30.

La bibliothèque fournit aussi des lots de livres aux deux écoles, à leur demande, pour chacune des 5 périodes scolaires, ainsi que pour le temps d'accueil.

Il est désormais possible de consulter le catalogue du réseau pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque et de réserver les ouvrages que l'on souhaite faire venir des 13 autres bibliothèques du Sud Grésivaudan.

Monique EYMARD

Quand	Quoi	Où	Par qui
Lundi 29 septembre à 17h	Reprise des séances de yoga	Rez-de-jardin de la mairie	Mireille Horem
Mercredi 1 ^{er} octobre à 20h	Zone Natura 2000 et agriculture	Salle du Coucourou La Balme	Commune et Parc du Vercors
Vendredi 3 octobre à 19h30	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Mercredi 15 octobre à 20h	Temps périscolaires et apprentissages	Salle de la mairie	Elus/parents/partenaires
Vendredi 17 octobre à 12h	Repas d'anniversaires	Restaurant de la Bourne	Club de la Doulouche
Jedi 30 octobre à 18h	Conseil municipal	Salle de la mairie	

NOCES DE PALISSANDRE

Le 28 juillet 1949, Andrée CALLET, 23 ans, et Alexis CHABERT, 20 ans, unissaient leurs destinées à la mairie de Rencurel.

65 ans plus tard, c'est toujours à Rencurel qu'ils fêtaient leurs noces de palissandre entourés de leurs 3 enfants, Renée, Henri et Jean-Paul, et de quelques amis. Et plus précisément à l'hôtel *Cœur des montagnes*, au Col de Romeyère, un lieu cher à leur cœur.

Andrée et Lili (Alexis), c'est toute une vie commune consacrée à l'hôtellerie. Tout jeune, Lili aidait sa mère à faire tourner l'hôtel familial acheté en 1929 à Rencurel pendant que son père s'occupait essentiellement de la ferme. Et c'est tout naturellement qu'en 1956, Andrée et Lili ont pris les rênes du *Nouvel hôtel* qu'ils ont revendu en 1967 après l'avoir agrandi et modernisé. « On travaillait beaucoup, se souvient Andrée, mais que de bons moments on a passés, le soir notamment, sur la terrasse, avec les clients qui revenaient d'années en années et entre qui des liens s'étaient tissés ».

Andrée et Alexis sont des entrepreneurs. En 1967, ils vendent l'affaire familiale pour faire construire *l'hôtel des Ecouges*, au Col de Romeyère, qui ouvre ses portes à Noël 1969. Deux hivers sans neige les contraindront à vendre le bâtiment à la ville de Vitry en 1974. Il en faut plus pour décourager Andrée et Lili qui, pendant plus de 15 ans gèreront et feront fructifier plusieurs établissements, à Chamonix et à Grenoble avant de revenir, au moment de la retraite, en 1990, s'installer à La Balme de Rencurel.

En 2013, ils verront, avec un plaisir non dissimulé et même une certaine fierté, le bâtiment de l'hôtel des Ecouges ramené à sa vocation première, l'hôtellerie, par M. et Mme Brunetto, les nouveaux propriétaires. C'est là qu'Andrée et Alexis ont choisi, non sans émotion, de fêter, début août, leurs 65 ans de vie commune.

Et nous leur souhaitons encore de longues années de bonheur ensemble.



FAIRE DU THÉÂTRE

Le P'ti Théâtre du Chat'Limont recrute.

Certains restent, d'autres s'en vont. Telle est la dure loi du théâtre amateur...

Le P'ti Théâtre du Chat'Limont s'est créé en janvier 2013, à La Balme de Rencurel, sous l'égide de l'association Domichats, et a donné fin mars-début avril 2014 deux représentations de *Par la fenêtre ou pas*, de Pierre Notte, à La Balme de Rencurel et à Saint Martin en Vercors. Avec succès. Ce furent de beaux moments pour les comédiens, le metteur en scène et le public. Il nous faut absolument continuer l'aventure. Qui a si bien commencé.

Aussi proposons-nous à tous ceux qui en ont envie de venir nous rejoindre. Peu importe que vous débutiez ou pas, l'essentiel est que vous ayez envie de faire du théâtre, que vous disposiez de votre vendredi soir pour la répétition hebdomadaire et que vous aimiez les projets collectifs.

Une petite précision : nous manquons de comédiens hommes. Messieurs, à bons entendeurs... !!

L'activité est gratuite, à part, bien sûr, la cotisation annuelle à régler à l'association Domichats.

Rendez-vous le vendredi à 20h30, salle du Coucourou.

Pour plus amples renseignements, Nicole Bouet : 04 76 38 69 32

TAD Octobre - Novembre

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

Jeudi 9 octobre

Vendredi 24 octobre

Jeudi 13 novembre

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au 0820 08 38 38

L'Air du Temps

n°133

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : septembre 2014

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro

50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Monique Eymard, Michel Eymard, Didier Lattard, Patrick Pilarski, Christian Stanzer et des associations.

➔ LES ÉCOLES

Les effectifs de l'école de la Balme à cette rentrée 2014 sont : 9 élèves en sections maternelles et 4 en CP. C'est Anne Lefèvre, directrice, qui a la charge de la classe à plein temps. Elle est de nouveau accompagnée par Gwladys Horem (ATSEM) et Franca Vernetto (AVS).



Au village, Frédérique Defranoux, a, comme en 2013-2014, la charge de 11 élèves du cycle III et de 5 élèves de cycle 2. Elle est accompagnée de 2 Assistantes de vie scolaire (AVS) ; Christine Bello et Isabelle Gailliard.



Nouveaux horaires scolaires

Lundi, mardi, jeudi :

- de 9h à 11h55 à La Balme et de 9h à 12h au village
- de 13h55 à 16h30 à La Balme et de 13h55 à 16h25 au village
- accueil 10 mn avant le début des cours

Mercredi : de 9h à 12h (accueil 10 mn avant le début des cours)

Vendredi :

- de 9h à 11h55 à La Balme et de 9h à 12h au village
- de 13h55 à 15h30 à La Balme et de 13h55 à 15h25 au village
- accueil 10 mn avant le début des cours

➔ LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les nouveaux temps périscolaires se sont mis en place :

- Allongement de la pause de midi d'une demi-heure
- Activité périscolaire proposée le vendredi de 15h30 à 16h30.

On peut noter une satisfaction largement partagée, tant du côté des enfants que du côté des personnes qui encadrent ces temps. Il faut toujours avoir à l'esprit que cette modification des temps de l'enfant doit concourir à une meilleure réussite. On peut penser qu'on est dans la bonne voie, même si la réflexion doit se poursuivre au niveau des conditions d'apprentissage.

Pour suivre, semaine après semaine, les enfants dans leurs activités périscolaires, rien de mieux que de se connecter au site internet de la commune, <http://www.rencurel-vercors.fr/>, rubrique « Enfance/Jeunesse », page « Tous en rythme ! ». Il y a beaucoup de photos !

On sait aussi que la rétablissement de la demi-journée de classe du mercredi matin pose de nouveaux problèmes de prise en charge des enfants le mercredi après-midi pour certaines familles. Cette question ne doit pas être éludée.

Un premier retour sur ces nouveaux horaires et ces nouveaux objectifs éducatifs sera fait par le groupe qui a travaillé à leur mise en place, le mercredi 15 octobre à 20h, à la mairie. Nous reviendrons sur tout cela dans *L'Air du Temps* du mois d'octobre.

